

FOCUS

BÂTIS ET PAYSAGES AGROPASTORAUX





EN 2023, L'UNESCO RECONNAÎT LA TRANSHUMANCE, PRATIQUEE PAR LES BERGERS ET LES ÉLEVEURS, COMME PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DE L'HUMANITÉ. EN ÉCHO À CETTE INSCRIPTION, L'ONU A PROCLAMÉ L'ANNÉE 2026 « ANNÉE INTERNATIONALE DES PARCOURS ET DES ÉLEVEURS PASTORAUX ». L'OCCASION POUR LE PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES ET LES PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DES PYRÉNÉES BÉARNAISES ET DES VALLÉES D'AURE ET DU LOURON, DE S'ASSOCIER POUR MIEUX FAIRE CONNAÎTRE LE PASTORALISME SUR LEURS VALLÉES.

RÉDIGÉ PAR PLUSIEURS SPÉCIALISTES DU SUJET, CE FOCUS VOUS INVITE À UN VOYAGE AU CŒUR DE LA CULTURE AGROPASTORALE, À LA DÉCOUVERTE DES PAYSAGES, DU PATRIMOINE BÂTI ET IMMATÉRIEL QUI LA COMPOSENT. UN PATRIMOINE MILLÉNAIRE, VIVANT, TRANSMIS DE GÉNÉRATIONS EN GÉNÉRATIONS, QUI A PARTICIPÉ À FORGER LA SOCIÉTÉ ET L'IDENTITÉ PYRÉNÉENNE ET QUI CONSTITUE TOUJOURS AUJOURD'HUI UN PAN MAJEUR DE L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE.

LE PASTORALISME DÉSIGNE « L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS D'ÉLEVAGE VALORISANT PAR UN PÂTURAGE EXTENSIF LES RESSOURCES FOURRAGÈRES SPONTANÉES DES ESPACES NATURELS, POUR ASSURER TOUT OU PARTIE DE L'ALIMENTATION DES ANIMAUX », QUE CE SOIT À PROXIMITÉ DES FERMES OU EN DÉPLACEMENT. LA RELATION HOMME-ANIMAL-NATURE EST LA CLEF DE VOÛTE DE CE SYSTÈME. LES ÉLEVEURS S'APPUIENT SUR DES RACES ANIMALES ADAPTÉES ET SUR LA COMPLÉMENTARITÉ DES MILIEUX ET DES RESSOURCES POUR SATISFAIRE LES BESOINS DES TROUPEAUX.

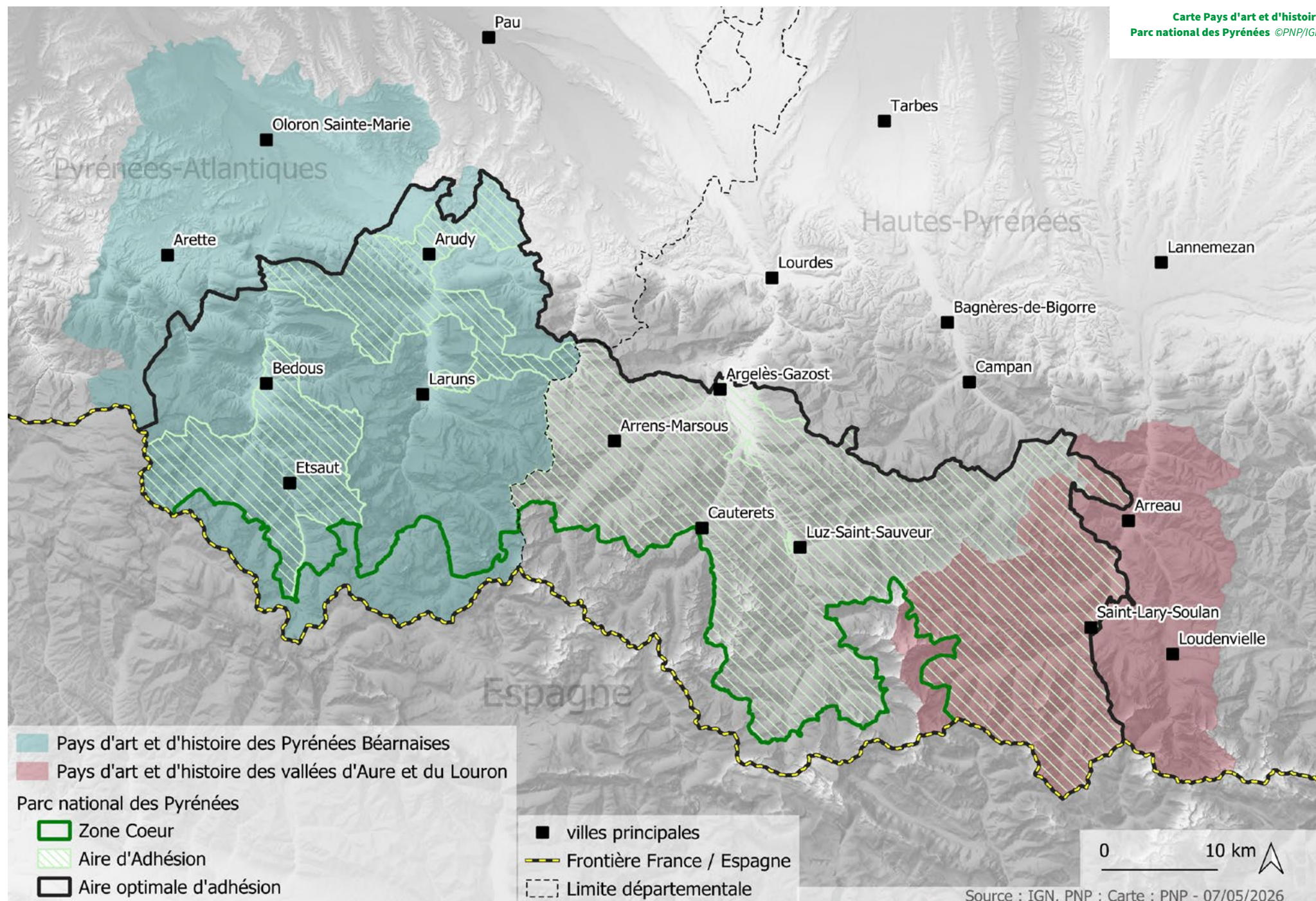
LA GÉOGRAPHIE PYRÉNÉENNE EXPLIQUE LES NÉCESSAIRES DÉPLACEMENTS DES TROUPEAUX AU FURET À MESURE DE LA POUSSE DE L'HERBE ENTRE LES FONDS DE VALLÉES ET LES ESTIVES. L'AMÉNAGEMENT DES STRUCTURES FACILITANT LE PÂTURAGE DES ANIMAUX (PRAIRIES DE FAUCHE, HAIES BOCAGÈRES, MURETS DE SOUTÈNEMENT...) MODÈLE AINSI LE PAYSAGE DE NOS PIÉMONTES, DE NOS VALLÉES ET DE NOS MONTAGNES. L'ACTION DU PÂTURAGE TRANSHUMANT, PAR L'OUVERTURE DU MILIEU QU'IL INDUIT, CRÉE UNE MOSAÏQUE DE PAYSAGES ET DE TERROIRS D'EXCEPTION RICHES D'UNE GRANDE BIODIVERSITÉ.

SOMMAIRE

- 8** GÉOGRAPHIE ET CADRES PAYSAGERS :
RELIEFS, CLIMATS, ZONES PASTORALES
- 10** L'ÉTAGEMENT DE LA MONTAGNE
AU CŒUR DU SYSTÈME PASTORAL
- 13** LIENS ENTRE PASTORALISME
ET RESSOURCES EN EAU
- 17** HISTOIRE DU PASTORALISME
DANS LES PYRÉNÉES
- 22** LA SOCIÉTÉ PASTORALE PYRÉNÉENNE
- 24** LA TRANSHUMANCE, UNE PRATIQUE
RECONNUE PAR L'UNESCO
- 26** UNE LOGIQUE EN
ÉCOSYSTÈME SAISONNALISÉ
- 29** PAYSAGES ET BÂTIMENTS PASTORAUX
- 31** PIÉMONTES, FONDS DE VALLÉES
ET VILLAGES : L'ORGANISATION
DE L'ESPACE AGROPASTORAL
- 36** LA ZONE INTERMÉDIAIRE,
UN ESPACE À REVITALISER
- 39** PELOUSES ET ESTIVES
- 43** CONCLUSION

Couverture :

Troupeau de brebis en vallée d'Aure © Crédit photo « Fonds photographique Alix / Bagnères-de-Bigorre »
Paysage pastoral en Pyrénées béarnaises © Crédit photo « Pyrénées béarnaises »



#1. GÉOGRAPHIE ET CADRES PAYSAGERS : RELIEFS, CLIMATS, ZONES PASTORALES

L'ACTIVITÉ ET L'IMPLANTATION DE L'HUMAIN SUR UN TERRITOIRE SONT CONDITIONNÉES PAR LA GÉOGRAPHIE ET LES POSSIBILITÉS NATURELLES QUI SONT OFFERTES PAR LES LIEUX.

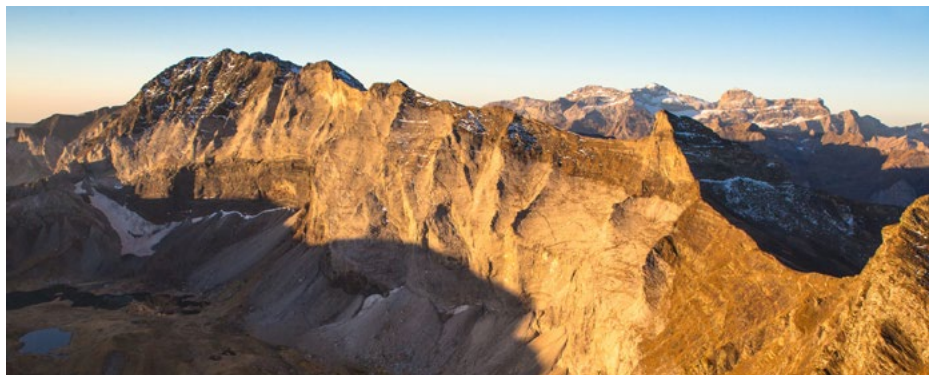
L'interaction entre les composantes naturelles, leurs usages et utilisations amène à déterminer le type d'activité qui peut y être mené.

La topographie des vallées pyrénéennes, leur composition géologique, leur réseau hydrologique, leur climatologie ont ainsi largement conditionné le développement de l'agropastoralisme.

LA FORMATION DES PYRÉNÉES, À L'ORIGINE DES PAYSAGES PASTORAUX

Les Pyrénées ancestrales

La chaîne des Pyrénées est apparue il y a 800 millions d'années lors du glissement de la plaque ibérique sous la plaque européenne. Pour comprendre sa formation, la diversité de ses sols et observer les traces



Le massif Pyrénées – Mont Perdu, classé au Patrimoine mondial de l'Unesco, présente des caractéristiques géologiques exceptionnelles. Ici : Cirque glaciaire et muraille de Barroude © Pierre Meyer – AE Médias



Le pic du Midi d'Ossau (2 884 m) est constitué par les restes de l'ancienne caldeira d'un volcan explosif né de l'activité magmatique hercynienne © CC Vallée d'Ossau

empreintes dans le paysage, il faut remonter le temps de 400 millions d'années (Ma). Vers 320 Ma, toutes les plaques de la planète se regroupent pour former un continent unique, la Pangée. Cette collision des plaques a pour conséquence la formation de la Chaîne hercynienne. Les Pyrénées faisaient partie de cette cordillère qui s'élevait à plus de 6 000 mètres. À partir de 300 Ma, le climat devient aride et la chaîne de montagne est érodée par un réseau de torrents temporaires et des vents violents.

La cordillère sous la mer

Il y a 240 Ma, la Pangée commence à se disloquer. Une mer peu profonde envahit les dépressions créées et s'assèche périodiquement. D'épaisses couches de sel se déposent sur le fond avant que le climat devienne tropical pendant près de 200 Ma.

Au nord, pendant 150 Ma, différentes roches se déposent au fond de la mer, au gré des variations climatiques et tectoniques. La mer

s'approfondit ensuite en relation avec l'extension entre l'Ibérie et l'Europe : des fractures et un volcanisme sous marin se créent.

Émergence et érosion des Pyrénées

La dynamique des plaques change il y a environ 80 Ma, l'Ibérie se déplace vers le nord et s'enfonce sous la plaque européenne. La chaîne des Pyrénées s'élève progressivement dans le paysage. La mer se limite à deux bassins au nord et au sud de la chaîne, produisant une épaisse sédimentation (alternances de grès, calcaires et argiles) qui se plisse au cours de la collision. La mer se retire vers le Golfe de Gascogne il y a 35 Ma. Les Pyrénées nouvellement formées s'érodent : les débris arrachés à la montagne sont transportés par les torrents puis déposés en aval. Il y a environ 3 Ma, les périodes glaciaires, pendant lesquelles les glaciers creusent des vallées en U et déposent des moraines, succèdent aux périodes interglaciaires durant lesquelles les gaves et les nestes façonnent des terrasses fertiles.

#2. L'ÉTAGEMENT DE LA MONTAGNE AU CŒUR DU SYSTÈME PASTORAL

ENTRE PIÉMONT ET MONTAGNE, LE MASSIF DES PYRÉNÉES EST MARQUÉ PAR UN FORT CONTRASTE ENTRE L'OUEST ATLANTIQUE, HUMIDE, AUX PRÉCIPITATIONS ABONDANTES ET L'EST MÉDITERRANÉEN, PLUS SEC, SUJET À DES VENTS VIOLENTS.

Les reliefs se caractérisent par une succession d'étages bioclimatiques. Cet étagement est à l'origine d'une grande variété de milieux et d'habitats naturels, ainsi que d'une extraordinaire richesse biologique.

On dénombre au sein du Parc national des Pyrénées :

- Environ 2 500 espèces végétales, soit plus de 40% de la diversité végétale de la France métropolitaine sur à peine 0,5% du territoire ;
- Plus de 4 000 espèces animales dont 250 espèces de vertébrés.

UN ÉTAGEMENT DÉTERMINANT POUR LES PRATIQUES PASTORALES

Les troupeaux se déplacent en fonction de la pousse de l'herbe, de la durée d'enneigement et de la disponibilité en eau.

La géographie, loin d'être un simple décor, agit comme un cadre structurant pour la société montagnarde.

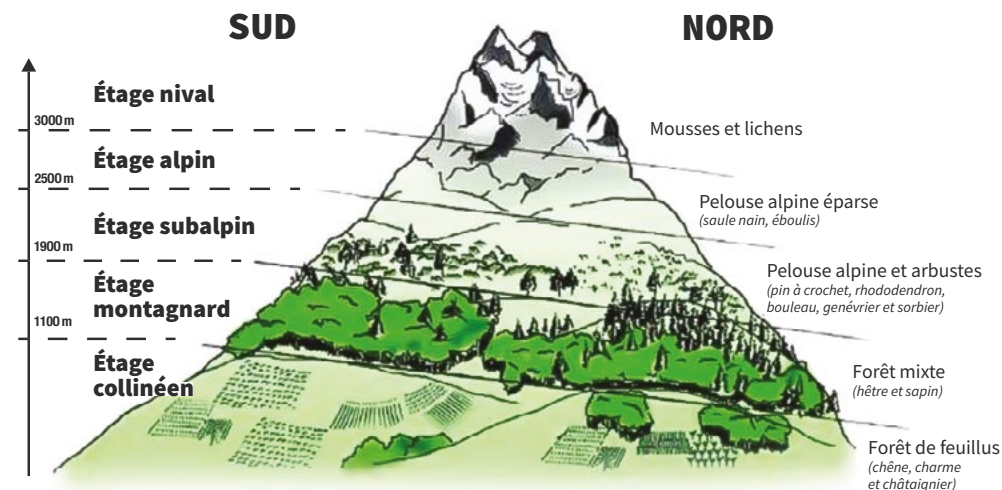
LES ACTIVITÉS AGROPASTORALES AU CŒUR DES PAYSAGES PYRÉNÉENS

L'activité pastorale structure le paysage en trois grands compartiments. Des fonds de vallées vers les sommets :

A. LE FOND DE VALLÉE, lieu d'installation des habitations (les bourgs, les villages et hameaux d'habitat permanent), des fermes et bâtiments de l'exploitation, et des surfaces cultivées ou prairies.

B. LES ZONES INTERMÉDIAIRES : le quartier de prédilection des prairies de fauche (lieu de récolte du fourrage), des parcours de demi-saison et de certains pâturages. Ces systèmes sont moins utilisés dans les systèmes de production actuels.

C. LA ZONE D'ESTIVE : zone de pâturages collectifs d'été pour les troupeaux (libérant ainsi les prairies pour la constitution du stock fourrager).



L'étagement bioclimatique de la montagne © Vu d'ici - source CAUE 65

Défricher un espace pour y établir quelques plantations, faire paître un troupeau dans un champ, une vallée ou une estive... n'a rien d'anodin pour la biodiversité des espaces concernés. Les activités agropastorales sont en effet étroitement liées aux écosystèmes. La pâture, la transhumance, la conduite et la migration des troupeaux d'espaces en espaces contribuent à la création et au maintien de milieux spécifiques. On parle de sauvegarde des "milieux ouverts" (milieux non "fermés" par les forêts, les végé-

tations denses...), des milieux de respiration abritant des écosystèmes bien particuliers. Les pratiques extensives des agriculteurs (fauchage et pâturage) participent ainsi à maintenir une biodiversité spécifique dans ces zones : flore, lisières, haies, insectes, oiseaux, reptiles, batraciens...

La diversité de la végétation fournit également un fourrage d'une grande qualité, qui influence les saveurs de la viande, du lait et du fromage pyrénéens.



Prairies fleuries © Jean-Guillaume Thiébault - Parc national des Pyrénées



Abreuvoir au plateau du Bénou
(vallée d'Ossau)
© Mathilde Lamothe

#3. LIENS ENTRE PASTORALISME ET RESSOURCES EN EAU

**EN MILIEU MONTAGNARD, L'EAU REVÊT UNE IMPORTANCE STRATÉGIQUE
POUR LES COMMUNAUTÉS VALLÉENNES.**

Sa gestion historique illustre à la fois une adaptation aux contraintes environnementales et l'histoire des rapports sociaux entre les différents acteurs ou communautés agropastorales qui se partagent cette ressource.

EAU ET CABANES PASTORALES

La ressource en eau, essentielle à toute activité de production pastorale, permet de fournir de l'eau aux hommes et aux bêtes, de fabriquer le fromage, voire de refroidir et de conserver le beurre dans les *lèiters* des Hautes-Pyrénées (vallées de Campan, de Barèges et de Cauterets). L'implantation des cabanes pastorales en milieu montagnard révèle d'ailleurs l'importance de l'eau dans les choix des sites, situés entre 1 500 et 2 200 mètres d'altitude. Ces cabanes pastorales sont généralement implantées à proximité des cours d'eau, sur des terrasses ou des replats dominant des ruisseaux ou des sources.

Si la fréquentation des lacs d'altitude semble courante, en revanche on relève peu de cabanes pastorales en fond de vallée. Les cabanes de Camou (commune de Barèges, Hautes-Pyrénées), situées près du ruisseau

de la Glère, constituent l'un des sites archéologiques les plus importants avec 24 structures. Les cabanes actuelles, désormais appelées le « camp Rollot », sont installées de l'autre côté du ruisseau.

Depuis les années 2000, la modernisation des équipements pastoraux, soutenue par la politique agricole commune (PAC), doit respecter des normes sanitaires strictes (eau potable, traitement des eaux usées, etc.). Si cette évolution a élargi l'accès aux estives, notamment pour des éleveurs ne bénéficiant pas de droits d'usage, la gestion des ressources (eau, pâturages) reste encadrée par des institutions locales.



Neste de la Géla (vallée d'Aure) © up-creatif.com



**Entretien des canaux
lors de chantiers
participatifs
(vallée de Campan)**
© Mathilde Lamothe

L'IRRIGATION TRADITIONNELLE

L'eau est une ressource précieuse pour le système fourrager nécessaire à l'alimentation des troupeaux. Afin d'optimiser les rendements sur des terres parfois très pentues, de grands réseaux de canaux (aussi appelés localement *paishèras* ou « rigoles ») ont été construits en utilisant la gravité pour capter l'eau des sources, des cours d'eau ou des glaciers, puis l'acheminer et la distribuer à travers les champs.

À Guchen (vallée d'Aure), un habitant explique que « [les canaux] étaient plutôt réservés aux cultures en terrasse ». Ces techniques d'irrigation traditionnelle reposent sur une organisation collective locale afin de garantir une distribution équitable de la ressource dépendant de l'entente entre propriétaires, qui laissent courir l'eau à travers leurs parcelles privées.

Tout au long de l'histoire, elle fut une source récurrente de conflits entre membres des communautés, comme en témoignent les archives judiciaires relatives aux procès sur l'eau. Aujourd'hui, on trouve des exemples de cette administration de l'eau notamment sur le plateau de Lhers à Accous (vallée d'Aspe),

où un ingénieux système d'irrigation était encore en usage jusqu'à une époque récente. Ces traces dans le paysage et les mémoires attestent d'une maîtrise technique, permettant d'augmenter les productions fourragères en altitude, mais aussi de la pluralité des usages de l'eau.

À Lèes-Athas (vallée d'Aspe), le réseau de canaux servait à alimenter quatre moulins et à irriguer les prés que le canal longeait. En vallée de Campan, le réseau traditionnel de canaux d'irrigation reste fonctionnel et sert encore à des usages agricoles (production ou abreuvement des animaux) et domestiques (alimentation en eau des fermes, des maisons ou des granges).

PATRIMONIALISATION DE L'EAU

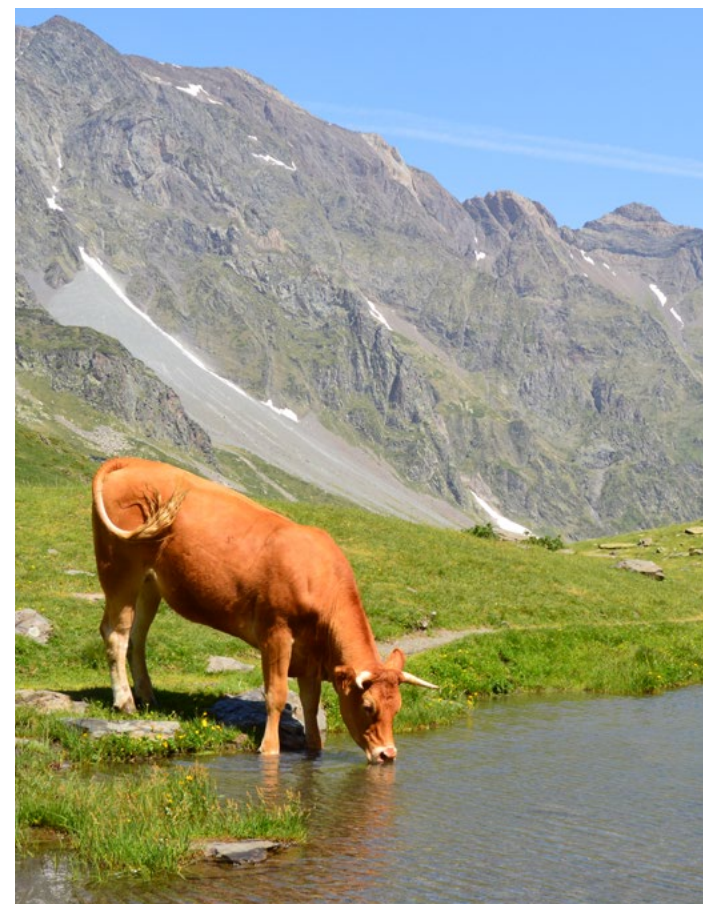
Longtemps perçues comme « archaïques », ces techniques d'irrigation sont désormais valorisées comme un patrimoine et comme une réponse aux enjeux climatiques et de préservation de la biodiversité. En décembre 2023, l'irrigation traditionnelle a été officiellement reconnue par l'UNESCO : elle a été inscrite sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'Humanité, grâce à la candidature de 7 pays

européens (Allemagne, Autriche, Belgique, l'Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Suisse).

Le dossier UNESCO met en avant le rôle de l'irrigation dans la préservation des paysages culturels, la résilience face au changement climatique ou encore la transmission des connaissances. La France prépare une demande d'extension du périmètre pour 2027, en collaboration avec deux autres pays.

Dans un contexte de raréfaction de la ressource en eau et de compétition pour

son accès, de nouvelles problématiques apparaissent aujourd'hui : la lutte contre les risques naturels, les effets du réchauffement climatique, le développement de multi-usages et les pressions croissantes sur la ressource en eau. L'eau en montagne, bien plus qu'une ressource vitale, incarne l'histoire collective des communautés agropastorales pyrénéennes en mêlant ingéniosité humaine, conflits et coopération, et reflète leur résilience face aux défis environnementaux et sociaux.



**Vache en estives à Piau
(vallée d'Aure)**
© up-creatif.com



#4. HISTOIRE DU PASTORALISME DANS LES PYRÉNÉES

PROTOHISTOIRE ET ANTIQUITÉ

Le peuplement des estives pyrénéennes s'inscrit dans une dynamique de très longue durée. La palynologie – l'étude des pollens dans les tourbières et les lacs – montre que les premières communautés agropastorales s'établissent dans le piémont il y a près de 8 000 ans et des sites saisonniers d'altitude sont connus à l'est des Pyrénées dès cette époque. Dans le cirque d'Anéou, en vallée d'Ossau, l'archéologie ne révèle les premières occupations durables de la haute montagne qu'à l'âge du Bronze : cabanes sur les estives et sépultures collectives en grottes d'altitude suggèrent un estivage familial ou communautaire.

Après une relative atonie durant l'Antiquité, la pression pastorale se renforce dès les III^e-V^e siècles selon les secteurs. Des établissements complexes associant grands bâtiments et vastes enclos révèlent des bergers intégrés dans des réseaux d'échanges régionaux. Le grand site de cabanes de la Glère (vallée d'Ossau) illustre cette période.

L'économie pastorale devient ensuite structurante pour les paysages de montagne, et encadrée par l'écrit. Actes de délimitations

de montagnes, contrats de location de pâturages, témoignent de l'enjeu économique que constituent les herbages d'altitude, tandis que l'archéologie montre la diversité de ces pastoralismes. Au fouillis de cabane et d'enclos agglomérés du haut Pallars répondent en haut Ossau des petites cabanes isolées et peu durables, mais qui sont à la tête d'un cheptel diversifié, difficile à saisir lorsque les enclos (en bois) ne se sont pas conservés. Les siècles qui ont suivi la Conquête romaine marquent une nette rupture avec la Protohistoire : entre le I^{er} et le III^e siècle ap. J.-C., les vallées montagnardes et les pacages d'altitude semblent peu occupés. D'une part, les villes romaines du piémont attirent et concentrent les populations ; d'autre part, de grandes familles aristocratiques contrôlent d'immenses domaines de plaine où agriculture et élevage vont de pair, dans le cadre d'une nouvelle économie entrepreneuriale qui se substitue aux pratiques paysannes antérieures.

ANTIQUITÉ TARDIVE ET MOYEN ÂGE

Une nouvelle phase intervient à compter des IV^e-V^e siècles et se poursuit durant une bonne partie du Moyen Âge. De nouveaux pôles de



1. Fouilles archéologiques sur le site d'Anéou (vallée d'Ossau)
© David Penin – Parc national des Pyrénées

2. Vacher et son troupeau
© Jean-François Graffand



peuplement se structurent et se densifient peu à peu. Les espaces cultivés augmentent dans le piémont et les fonds de vallée, ce qui impose d'aller chercher plus loin des espaces de pâturage pour le bétail. Les estives de montagne et les terrains de parcours de plaine participent alors pleinement d'une économie agro-sylvo-pastorale qui conjugue agriculture, élevage et exploitation des ressources naturelles des forêts et des landes.

Une spécialisation de l'espace montagnard dans le pastoralisme se fait progressivement jour. Si tous types de bétail sont élevés, certaines pratiques peuvent être privilégiées selon les moments ou les lieux. La place importante de l'élevage bovin est connue à l'époque médiévale, tout comme celle des ovins pour les productions laitières et fromagères ; celle des grands troupeaux de porcs l'est moins, mais commence à être renseignée par des recherches récentes.

Cette économie pastorale implique un accès et une gestion des pâturages qui sont également variables. L'exploitation collective est la plus connue et la mieux documentée à partir de la fin du Moyen Âge, que ce soit à l'échelle d'une

communauté ou d'une vallée par exemple. Elle n'exclut toutefois pas des appropriations individuelles.

Des échanges pastoraux et commerciaux ont également existé entre les Pyrénées françaises et espagnoles, à travers des traités de lies et passeries (« traités d'alliance et de paix »). Connus par écrit depuis le XVI^e siècle, comme les accords du Plan d'Arem signés entre la vallée d'Aure et les vallées de Gistain et de Bielsa, ces traités ont pu exister de manière orale bien avant. Ils ont été établis pour régler les problèmes de pâturage, de commerce, et ont perduré jusqu'à la Révolution. Ces relations étaient vitales pour les habitants des deux versants, tant la nature des échanges était complémentaire, mais également la différence de climat, propice aux déplacements du bétail.

Les recherches, menées dans le cadre de programmes universitaires et du Parc national des Pyrénées, renouvellent la compréhension de la montagne habitée et de l'avenir de ces pratiques : le paysage pastoral est le résultat d'une longue interaction entre les sociétés humaines et leur milieu.

La junte de Roncal ou le Tribu des 3 génisses

Le 13 octobre 1345 est signé à Anso (Aragon), el Compromiso ou la Sentence arbitrale, entre la vallée de Roncal (Navarre) et la vallée de Barétous (Béarn), mettant fin à deux années tragiques de vendetta. Le conflit repose sur un refus de préséance d'accès à la source de Pescamon au pied du pic d'Arlas où arrivent au même moment deux bergers et leurs troupeaux, l'un roncalais, l'autre barétounais. Une rixe éclate, le Barétounais est tué. Dès lors, les vengeances s'enchaînent, déstabilisant la vie des territoires jusqu'à ce que les deux souverains, Gaston Febus et Carlos II, décident d'intervenir. La Sentence, en occitan gascon, reprend les termes du conflit, rappelle les règles communautaires préexistantes et impose un cadre législatif redéfini.

Cet exemple souligne que la montagne n'est pas un vaste espace de liberté mais repose sur une gestion négociée du territoire où les communautés montagnardes gouvernent l'accès aux deux ressources principales des lieux d'estives que sont l'herbe (prairies) et l'eau (sources). Le texte impose aux représentants des vallées une rencontre annuelle, aujourd'hui nommée Junte de Roncal ou Tribut des trois vaches, le 13 juillet à la Pierre Saint-Martin. Il est rappelé aux Barétounais l'autorisation de pacage du contend, lieu du contentieux, au pied du pic d'Arlas, du 10 juillet au 9 août et l'obligation qui leur est faite, de donner 3 génisses « sans tâches ni macules » aux Roncalais. Lie et passerie perpétuelle, elle a permis aux élus des deux vallées de construire leurs territoires (aménagement de la haute montagne et projets de coopération transfrontaliers) avant même la constitution de l'Union européenne.



Les élus prononcent le serment « pax avant » sur la borne frontière 262 lors de la Junte de Roncal, La Pierre-Saint-Martin (vallée de Barétous) © PAH Pyrénées béarnaises

1. **Habitant de la vallée d'Aure**
par James Duffields © Gallica
2. **Berger dans les Pyrénées**
par Rosa Bonheur (1822-1899)
© Musée de Chantilly



ÉPOQUE MODERNE ET XIX^e SIÈCLE

L'époque moderne voit se développer l'intensification de l'utilisation des ressources de la montagne (exploitation forestière, minière, extraction de pierre et de marbre).

Les bases posées et rédigées au Moyen Âge par les communautés et le pouvoir seigneurial permettent le développement de l'activité grâce à l'usage de pacages communs. L'organisation de la réglementation communautaire repose sur le droit écrit et sur des décisions collégiales (Jurades...) qui régissent les temps communs. Ce mode de fonctionnement laisse apparaître l'idée que les Pyrénées fonctionnaient, sous l'Ancien Régime, comme des petites républiques montagnardes peuplées de gens libres.

La situation des vallées pyrénéennes leur permettent un approvisionnement aisé en céréales produites dans les zones de piémont alors que la proximité de l'Espagne constitue un débouché naturel aux produits carnés et dérivés (beurre, fromage, laine...) et la possibilité de monétiser les denrées. Une spécialisation de l'élevage se fait jour en particulier dans les vallées béarnaises,

désignées comme fief bovin. Les tensions politiques et sociales impactent ce modèle avec des périodes de retrait, notamment lors des conflits avec l'Espagne qui ralentissent les échanges commerciaux, ce qui favorise la contrebande de bétail. De même, le changement de paradigme sur le partage des communaux et la clôture des terres sonne le glas d'une grande partie des transhumances d'hiver dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, lorsque les habitants des plaines se positionnent en défaveur de l'accueil des éleveurs transhumants et de leurs troupeaux.

La pression démographique, amorcée à la fin du XVIII^e siècle, incite de très nombreux valléens à émigrer dans les grandes villes, voire jusque sur le continent américain. Cette diaspora permet au système agropastoral de perdurer et à ceux qui choisissent de partir d'envisager d'autres perspectives. La plupart d'entre eux sont des cadets qui ne peuvent espérer s'établir et s'intégrer dans un système au sein duquel le non fractionnement des terres arables et viables est de mise.

Avec le XIX^e siècle et l'arrivée des chemins de fer, de nouveaux usages de la montagne se développent – le thermalisme et le Pyrénéisme –, ce qui constitue pour certains une nouvelle entrée financière puisque l'on compte de nombreux éleveurs pour servir de guides aux sorties organisées pour les curistes et les voyageurs.

À partir de la fin du XIX^e siècle commence une crise profonde de l'économie et de la société montagnarde, qui va entraîner exode rural, dépopulation des vallées, abandon des terres et enrichissement. En à peine un siècle, une grande partie de l'espace agraire construit depuis des siècles, voire des millénaires, retourne à la forêt.

Gravures de bergers

Les gravures rupestres occupent tous les territoires pyrénéens. Dès que la curiosité s'installe et nage à contre-courant de l'indifférence et de l'oubli, alors elles sont révélées. En montagne, sur la plupart des pâturages ossalois, les bergers vont « se signer », ce n'est pas anodin. Écrire son nom avec une calligraphie remarquable, son prénom ou son diminutif, signaler le village ou le hameau d'où l'on provient, sa fonction : berger, pâtre, vacher... son âge ou son année de naissance, voilà le commun de plus de 1 200 signatures. Certains y ajoutent les conditions météorologiques du jour, des pensées amoureuses, des souvenirs de guerre. La gravure peut s'accompagner d'un dessin : une pièce de 5 francs de Napoléon III, des soldats français et allemands, des rosaces, des étoiles, des oiseaux et un âne. L'un va jusqu'à écrire des vers de Lamartine.



Gravure du berger Dominique Favaron à Azet (vallée d'Aure) © Olivier Jaffé

Dans quel but laisser son empreinte ? Graver son nom sur une pierre est une appropriation du lieu, même de façon temporaire. Des anciens bergers restant au village disaient aux jeunes qui montaïent en estive : « Petit, tu m'y trouveras là-haut ! ». C'est parfois une véritable épitaphe quand l'un écrit : « l'écriture paraîtra après ma mort, priez pour mon âme ». Un autre résume sa vie par la sentence : « En souvenir de la guerre 1914-1918, vive la France et Peyreget », une vie, deux points forts, la patrie et son pâturage.

En vallée d'Aure, deux mille gravures portent de nombreux messages. Un enjeu : lire entre les lignes et prendre le risque de l'interprétation, même pour les plus récentes, car les descendants n'ont pas hérité de ces pratiques. Des piquetages inédits des âges des métaux, à l'art schématique faussement naïf et aux inscriptions des temps modernes, les gravures offrent une vision étendue du pastoralisme pyrénéen, de la prospection à la nécessité de la transhumance. A proximité des villages ou dans les hauteurs des vallées, elles racontent l'affirmation d'un modeste métier - le berger ou le pasteur - et sa condition d'enfant ou d'adulte : « Joseph 14 ans », « première campagne », « 5 jours de brouillard », « fait domestique », « cadet »...

Les gravures témoignent de l'occupation conflictuelle de ces montagnes difficiles à partager malgré des siècles de résolutions. Et pour les dessins, admettre simplement la conviction et la manifestation d'un homme dans « son » espace.

#5. LA SOCIÉTÉ PASTORALE PYRÉNÉENNE

La société pastorale pyrénéenne s'organise pendant la période féodale autour de la « maison », l'*Ostau*. Cet *Ostau* est constitué d'une maison d'habitation, d'une famille qui y habite, d'un jardin, d'une ou plusieurs granges, de champs, parfois d'une cabane, du bétail et des droits qui lui sont conférés par la communauté. Dans certaines communautés, il existe des différences hiérarchiques entre les maisons, dues par exemple à leur ancienneté dans le village. Dans ce système à maison qui structure la société jusqu'à la seconde moitié du XX^e siècle, l'objectif premier de tout individu est la survie de sa maison. L'*Ostau* abrite donc une famille élargie (parents, enfants, grands-parents, cadets, oncles ou tantes célibataires) dans laquelle chacun a un rôle déterminé. Lorsqu'un individu intègre la maison par naissance ou mariage, il prend le nom de cette dernière. Aujourd'hui encore, des personnes sont appelées au quotidien par le nom de leur maison à la place de leur nom d'état-civil. Jusqu'au XX^e siècle, les montagnards résistent au code napoléonien en matière de succession, l'*Ostau* se transmet en totalité à un héritier ou une héritière car la division mettrait en péril l'équilibre et l'organisation interne. Dans cette logique, des stratégies matrimoniales

se mettent en place comme les mariages doubles, *lo crogom*, dans lesquels deux frères d'une famille épousent deux sœurs d'une autre ; ou bien le non-mariage entre héritiers afin de préserver la stabilité entre les maisons.

Chaque communauté villageoise dispose d'un droit d'usage de ses forêts et estives particulières où leurs *Ostaus* possèdent un droit de prélèvement. Ce droit du sol autorise l'occupation de prairies d'altitude en fonction de son lieu d'habitation.



Famille à Ilhet (vallée d'Aure)
© Famille Brunet



Parc de tri à Azet
(vallée d'Aure)
© Pierre Meyer – AE Médias

Toute personne domiciliée hors village est qualifiée « d'étrangère ». La montagne n'appartient pas à « tout le monde ». Elle est la possession des gens qui y habitent et vous serez un habitant « lorsque la cheminée fume plus de six mois et un jour dans l'année » selon la formule habituelle et dont l'esprit est toujours présent dans nombre de règlements au XXI^e siècle.

Le pastoralisme pyrénéen est un système hérité, transmis de génération en génération, qui sait s'adapter et dont le fonctionnement, basé sur une pratique intime de la montagne, s'enracine dans le droit coutumier et le système à maison. Dans les Pyrénées, plus des 3/4 des territoires de montagne sont des terres collectives, propriétés privées des communes. Elles sont gérées collectivement par la commission pastorale ou le conseil municipal ; par des associations délégataires ou par une commission syndicale si le territoire concerné est en copropriété entre plusieurs communes. La loi pastorale de 1972 donne un cadre réglementaire à ces usages locaux.

Aujourd'hui, ces gestionnaires d'estives ont la lourde responsabilité d'entretenir un patrimoine montagnard construit depuis plusieurs

siècles. Ils s'assurent que les éleveurs puissent accéder tous les ans à une ressource en herbe pour leur bétail, ils entretiennent les infrastructures comme les pistes, ponts, berges, cabanes et clôtures, ils veillent à ce que les estives ne se « referment » pas, ils affectent les troupeaux et pasteurs sur leur quartier et *cujalar* (ou *cayolar*). Le *cujalar* correspond à une cabane de montagne, un endroit pour parquer le bétail la nuit, mais aussi un parcours pour le troupeau la journée. La montagne est en réalité découpée en une multitude d'estives et de parcours quasi imperceptibles à l'œil nu. Afin d'assurer la pérennité des pratiques pastorales, les gestionnaires des espaces communs perçoivent les *vacadas*, taxes de pacage versées par les utilisateurs de ces zones.



Cabane d'Aoube (vallée de Barèges)
© Pierre Meyer – AE Médias

LA TRANSHUMANCE, une pratique reconnue par l'UNESCO

La transhumance est apparue dans le champ du patrimoine culturel immatériel (PCI) en 2019 quand l'Italie, la Grèce et l'Autriche ont déposé un dossier d'inscription « Déplacement saisonnier des troupeaux » sur la liste représentative du PCI auprès de l'UNESCO. Dans son sillage, un travail a été entamé en France, et le ministère de la Culture a intégré à l'inventaire national du PCI « Les pratiques et savoir-faire de la transhumance en France ». Cette dynamique a débouché sur un « élargissement du périmètre » de la première reconnaissance internationale pour une intégration des pratiques de transhumances françaises, albanaises, andorranes, croates, espagnoles, luxembourgeoises et roumaines, le 9 décembre 2023.

Cette démarche permet de rendre visible des façons de faire, partagées dans un espace conséquent, qui ne sont ni du folklore ni des éléments exceptionnels mais qui s'inscrivent dans le quotidien de gestes renouvelés et sans cesse repensés via les générations d'hommes et de femmes. Pendant longtemps déprécié, le métier de berger attire depuis un certain temps des jeunes qui ne sont pas nécessairement issus de familles d'éleveurs et c'est surtout un métier qui se féminise. L'emblème permet ainsi

de « dépoussiérer » une image romantique héritée du XIX^e siècle et de valoriser l'ensemble des savoirs complexes et des savoir-faire qui sont liés à cette pratique.

La transhumance, dans la partie ouest des Pyrénées, marque la vie des familles par une cadence saisonnière qui engage chacun de ses membres dans sa réalisation, et au-delà, c'est tout un territoire qui vit *l'amontanhatge* ou *la muda* (la montée en estive) comme *la debarrada* ou *la despujada* (la descente des troupeaux). L'entrée en saison estivale à la fin du mois de mai, comme celle qui annonce l'automne à la fin du mois de septembre, est encadrée par *la sauda* ou *la devèsa*.



1. Préparation des sonnailles et colliers pour le départ en estive © Marie Hervieu - Parc national des Pyrénées

2. Fête des bergers à Aramits (vallée de Barétous) © Pays de Béarn



3. Transhumance à Aulon (vallée d'Aure) © Franck Morinière



L'ouverture des pâturages collectifs est réglementée par décision des communes et des commissions syndicales, garantes de la qualité des prairies d'altitudes. La date de la fermeture, autrefois bornée par la Saint-Michel (29 septembre) s'assouplit maintenant au regard du changement climatique. Entre ces dates, la montagne « bouge » et devient « sonore ». Les troupeaux d'ovins, de bovins, d'équidés, et dans une moindre mesure de caprins, vont rejoindre les pacages d'altitude. Même si la plupart des déplacements du bétail se fait maintenant en camion, ces moments sont vécus de façon intense dans l'intimité des familles.

Il faut préparer les troupeaux et transmettre les savoir-faire. Ainsi chacun des membres - toutes générations confondues - auquel se joignent cousins, voisins et amis, rassemble, trie, marque, ensonnaile les bêtes, les charge ou les encadre pour la longue marche, porte tout le matériel et met la cabane en ordre. Enfin, le travail estival peut commencer. Les agapes sont là et les liens humains se reforment par le partage de nourriture autant que de discours et de chants. L'ambiance est plus tendue en mai car une « saison débute », plus festive en septembre car la saison est

terminée. Des fêtes et rassemblements vont animer les vallées et ponctuer toute cette période. Organisées par des associations et orchestrées par les offices du tourisme, ces animations exposent différentes facettes des métiers liés au pastoralisme et proposent à la vente des produits issus de ces savoir-faire, au premier rang desquels on trouve le fromage. Aujourd'hui ce métier n'est plus relégué aux seuls cadets célibataires et il devient central dans la connaissance des territoires. L'accueil dans les cabanes et dans les fermes est apprécié autant par les acteurs de cette pratique que par les touristes. Les fêtes des bergers et les foires aux fromages qui récompensent les productions fromagères, fourragères et le dressage des chiens de troupeaux sont très suivies.



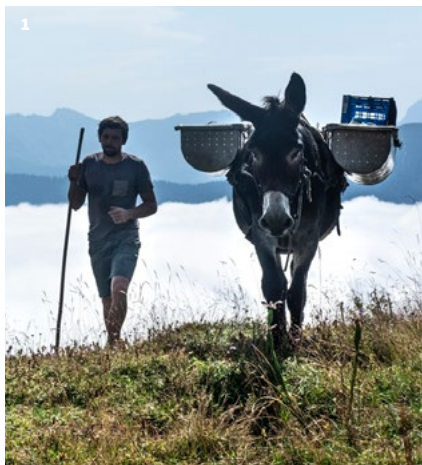
4. Transhumance à Aulon (vallée d'Aure) © PAH Aure-Louron

#6. UNE LOGIQUE EN ÉCOSYSTÈME SAISONNALISÉ

L'ÉLEVEUR EST UN ACTEUR CENTRAL DE L'ENVIRONNEMENT MONTAGNARD : IL "LIT" LES PAYSAGES, ANTICIPE LES ÉVOLUTIONS DE VÉGÉTATION, ADAPTE LES DÉPLACEMENTS POUR RÉPARTIR LA PRESSION DE PÂTURAGE. SON TRAVAIL EST AINSI RYTHMÉ PAR LES SAISONS ET LA DIVERSITÉ DES ACTIVITÉS QU'IL DOIT MENER.

PRINTEMPS

Avec l'arrivée des beaux jours, les animaux retrouvent progressivement leurs prés. Les vaches sont généralement les premières à sortir et à rester en extérieur, ce qui permet aux éleveurs de « déprimer » et fumer certains prés. Cette période est également marquée par la plupart des mises bas des animaux : vêlage, agnelage et poulinage requièrent surveillance, présence et intervention des éleveurs.



1. Muletage vers les cabanes de L'Hurs en vallée d'Aspe © PaysdeBéarn

En parallèle se déroulent les préparatifs au départ vers les pâturages d'altitude appelés estives : vérification des sonnailles et de leur collier en noyer, frêne ou chêne, recherche d'un berger ou d'un vacher dans la famille ou emploi d'une personne extérieure, constitution des provisions pour le berger et ses chiens de travail, outils nécessaires à la fabrication du fromage... Dans les Hautes-Pyrénées, la tonte se pratique plutôt au printemps, avant la montée aux estives afin de débarrasser les brebis de leur épaisse toison et supporter les fortes chaleurs de l'été.

Les activités tournent également autour de l'entretien et de la mise en condition des machines agricoles qui seront utilisées à la fois pour le transport du bétail mais aussi pour la fenaïson.

ÉTÉ

Aux prémices de l'été, la transhumance des animaux se déroule entre les mois de mai (montée) et d'octobre (descente). Les éleveurs choisissent de faire monter et descendre les troupeaux à pied ou en bétailière. Il est parfois nécessaire d'avoir recours au muletage ou à l'hélicoptage pour transporter le matériel et le ravitaillement et atteindre les cabanes les plus isolées.



2. Tonte à Assouste (vallée d'Ossau)

© PaysdeBéarn

3. Hélicoptage sur les sommets

© PaysdeBéarn



Si les vaches et chevaux peuvent être laissés libres de pâturer, un calendrier est à respecter sur les altitudes de leur pacage de façon à laisser les herbes croître au fur et à mesure de la montée. Le bétail pâture donc de manière progressive à partir du mois de mai.

Pour les brebis, la montée en estive, autrefois en deux temps avec utilisation des zones intermédiaires des prés de fauche, se fait aujourd'hui la plupart du temps « sans escale » et dans les zones les plus élevées. En système laitier/fromager, une présence humaine constante est nécessaire pour les surveiller, les soigner – le cas échéant – et les traire.

La fabrication du fromage dit d'estive, se fait donc en altitude et des saloirs à fromage permettent leur affinage. Ces petites structures sont peu visibles, souvent associées aux cabanes de berger, parfois partiellement enterrées pour bénéficier de la meilleure hygrométrie et de températures adaptées.

En parallèle, dans les secteurs intermédiaires de prairies de fauche, les fonds de vallée et les plaines est réalisée la fenaïson de l'herbe en deux, voire trois, coupes lorsque les cheptels

sont en estive. Les boules de foin sont stockées soit dans de petites granges attenantes aux prairies de fauche soit à proximité des granges et stabulations où le bétail est mis à l'abri l'hiver. Il s'agit de faire un stock de nourriture pour le bétail en prévision de la mauvaise saison.

AUTOMNE

L'automne est marqué par le retour des troupeaux dans les prés des espaces intermédiaires puis autour des exploitations agricoles.

Les conditions météorologiques permettent également de faucher les fougères des zones intermédiaires et de faire sécher les fougères afin qu'elles puissent servir de litière. Les fougères étant situées sur des pentes plus ou moins raides, cette pratique auparavant très courante est en déprise, notamment parce que les engins agricoles ne sont pas toujours adaptés.

Avec le nettoyage et le rangement du matériel de fenaïson, la tonte est l'une des activités automnales en Béarn. Si pendant l'été, et contrairement aux pratiques d'autres vallées pyrénéennes, la laine - marquée d'un colorant



#7. PAYSAGES ET BÂTIMENTS PASTORAUX

POUR RÉPONDRE À LEURS BESOINS, LES PAYSANS ONT BÂTI AVEC INTELLIGENCE CONSTRUCTIVE ET FAÇONNÉ LE PAYSAGE MONTAGNARD, RUDE ET CONTRAIGNANT : ÉPIERRER LES TERRES, ÉLEVER DES MURS DE CABANES, DE GRANGES, DE SOUTÈNEMENT, TRACER DES ENCLOS, DRAINER L'EAU DES SOURCES POUR IRRIGUER LES PRÉS EN PENTE, TAILLER LES HAIES DE NOISETIERS ET DE FRÊNES BORDANT LES CHEMINS COMMUNS TRACÉS EN OBLIQUE DANS LA PENTE...

avant la transhumance pour reconnaître le propriétaire des animaux - protège les brebis de la fraîcheur du vent le jour et des baisses de température nocturnes, il est nécessaire de les débarrasser de leur toison en automne pour leur séjour en bergerie.

HIVER

Entre les mois d'octobre et de mars, le bétail, la plupart du temps, est mis à l'abri dans les bergeries et stabulations. L'essentiel des activités de l'éleveur consiste au nourrissage, aux soins des animaux, à l'entretien des locaux des animaux (paillage, nettoyage...) et aux réparations des machines agricoles. Le début de l'année est également consacré au nettoyage de la montagne qui est très réglementé (girobroyage, feu pastoral...) mobilisant les éleveurs qui y travaillent en lien avec les communes.

Cette saisonnalité d'activité rythme la vie du territoire, des plaines aux estives, et perdure dans une logique de modèle économique d'exploitation qui répond aux enjeux actuels. L'important dynamisme et le renouveau de l'activité pastorale en font une forme moderne d'exploitation et de gestion de ressources naturelles.



1. Fenaïson © Christophe Durand

2. L'hiver à la Bergerie à Aspin-Aure (vallée d'Aure) © Franck Morinière

3. Fenaïson à Ilhet (vallée d'Aure) © Famille Brunet

4. Granges sur le plateau de Lescun (vallée d'Aspe) © PaysdeBéarn

IMPLANTATION, ORIENTATION, COMPOSER AVEC LE SITE

Composer avec la topographie et les conditions climatiques est une règle indispensable pour l'implantation du bâti pastoral. La pente aménagée devient un élément régulateur entre l'architecture et le paysage : les chemins traversent les prairies en pente pour accéder au-devant de la grange empierrée sur un léger replat formant terrasse, l'accès au fenil par le pignon arrière montre l'utilisation judicieuse du relief...

Pour se protéger des risques naturels (éboulements, avalanches), particulièrement dans les Hautes-Pyrénées, certaines granges perpendiculaires aux courbes de niveau sont protégées par des étraves en pierres, on les appelle des *forts*. D'autres sont fortement encastrées dans la pente raide, on les nomme alors des *alats*.

À chaque étage du parcours des animaux, correspond une architecture spécifique du bâti pastoral dont les modes d'organisation sont définis par l'activité sur le site :

- granges de villages sur replat ;
- granges en villages perchés sur la pente en périphérie ;
- granges foraines sur les prairies de fauche

qui abritent le berger, le bétail et le fourrage ;

- cabanes pastorales sur les estives.

Tandis que les granges ou *bordes* en village et dans les zones intermédiaires constituent la propriété foncière de l'éleveur, les cabanes pastorales situées sur les estives sont, elles, généralement propriétés foncières communales ou des commissions syndicales.

DES MATÉRIAUX LOCAUX, ASSEMBLÉS SELON DES TECHNIQUES TRADITIONNELLES

Le bâti pastoral est réalisé à partir de matériaux collectés sur place ou à proximité : pierre locale (schiste, granite, calcaire) utilisée en murs massifs ; bois de pin, sapin, chêne, employé pour les charpentes ou les planchers ; lauze, ardoise, bardeaux, pour les toitures ; terre, dans certains secteurs, pour rejointoyer ou fabriquer les torchis.



Les constructions sont réalisées à partir de ces matériaux et selon des techniques traditionnelles, parfois mises en œuvre par les agriculteurs eux-mêmes, et garantissant la stabilité des ouvrages : assemblage en pierre-sèche, voûtes en encorbellement, couverture en pierre capables de résister au vent, charpentes simples et démontables...

Ces savoir-faire sont aujourd'hui valorisés dans de nombreux chantiers de restauration, écoles de bâtisseurs, et projets de revitalisation artisanale. Leur transmission est essentielle pour le territoire, car elle

participe de son identité tout en garantissant la pérennité de son patrimoine bâti et de l'activité pastorale.

Tous ces motifs architecturaux et paysagers savamment construits, nécessaires à l'activité agropastorale traduisent une organisation, tissent un maillage que l'on peut identifier aisément dans le paysage naturel. Les bâtis pastoraux, souvent modestes, forment ainsi un véritable patrimoine dispersé dans les montagnes et témoignent d'une adaptation remarquable aux contraintes du climat, des matériaux et des usages.

L'art de bâtir en pierre sèche

La construction en pierre sèche constitue un marqueur important de l'identité culturelle, paysagère et patrimoniale des Pyrénées. Héritée de savoir-faire anciens liés au pastoralisme et à l'aménagement des espaces montagnards depuis le Néolithique, cette technique connaît aujourd'hui un regain d'intérêt. Elle repose sur l'assemblage minutieux de pierres locales sans mortier ni liant afin d'ériger murs, pavages et structures complexes, en assurant leur stabilité grâce au choix et à la disposition des matériaux lithiques raisonnés, adaptés aux contraintes du terrain et du climat local.

Reconnu à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel français depuis 2010, l'art de la construction en pierre sèche bénéficie également d'une reconnaissance internationale de l'UNESCO depuis 2018. Cette inscription a d'abord été portée par plusieurs pays méditerranéens et alpins, dont la France, l'Espagne et la Suisse, avant d'être renforcée en 2025 par l'intégration de nouveaux États (dont l'Andorre, l'Autriche, l'Irlande et le Luxembourg).

Dans la moitié occidentale des Pyrénées, ces constructions demeurent parfois discrètes en raison de l'humidité et de l'enfrichement qui les masquent progressivement sous la végétation. Malgré cela, de nombreux murs parcellaires, terrasses et cabanes pastorales structurent encore les paysages de montagne et de piémont. Dans les Pyrénées occidentales, l'édification de ces architectures vernaculaires se distingue par l'utilisation fréquente de galets morainiques, abondants autour des Gaves et dans le bassin de l'Adour.



Muret en pierre sèche (détail)
© Bernard Clos - Parc national des Pyrénées

#8. PIÉMONT, FONDS DE VALLÉES ET VILLAGES : L'ORGANISATION DE L'ESPACE AGROPASTORAL

L'IMPLANTATION PROGRESSIVE DE L'HOMME SUR LE TERRITOIRE

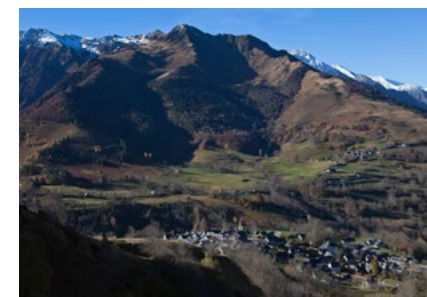
Les zones de piémont et les fonds de vallée accueillent la majorité des villages dont l'implantation est conditionnée par plusieurs facteurs, comme la disponibilité de terres cultivables et la proximité de l'eau.

Dans les plaines alluviales où coulent les gaves, nestes et rivières, le sol très fertile est majoritairement occupé par les cultures ponctuées de haies arbustives et bocagères servant de brise-vent et retenant l'eau. Les villages sont ainsi entourés de terres labourables dans une emprise limitée et permettent d'organiser la vie communautaire qui s'articule autour de l'agropastoralisme.

On compte également des villages installés sur les pentes des montagnes, sur des zones de replat ou dans la pente, implantés de façon à profiter d'un maximum d'ensoleillement, plus rarement au-dessus de 1 000 m d'altitude pour bénéficier de conditions climatiques moins rigoureuses.

Plusieurs logiques d'implantation permettent de comprendre la disposition de ces

villages et hameaux au sein du territoire. Ainsi, certaines installations répondent à une volonté de contrôle et de surveillance requérant une situation en hauteur, sur une ligne de crête ou le sommet d'une colline ou un replat glaciaire, selon l'héritage des *oppida* ou de l'organisation de l'époque féodale. L'éloignement des zones inondables constitue un autre motif expliquant la fixation de villages sur les coteaux et la mise en place d'un réseau de communication sur les crêtes. Enfin, l'urbanisation des zones de plaine se fait plutôt sur les bords des fonds de vallée, pour préserver le foncier agricole, le long des voies de circulation.



Les villages aurois d'Azet et Ens, implantés sur les replats et pentes des montagnes © Franck Morinière



DES VILLAGES ADAPTÉS AUX CONTRAINTES FONCIÈRES

Le village se caractérise par noyau dense d'habitat à proximité de l'église et de la mairie, entouré d'un anneau d'espaces couverts structurés par des canaux, haies arbustives ou murets. Organisé selon un maillage serré de rues cernant les îlots d'habitation qui se sont densifiés progressivement, ses limites avec l'espace agricole sont très visibles. Souvent les potagers et vergers des maisons servent d'espace de transition. En Pyrénées béarnaises et dans la vallée de Campan, un grand nombre de ces villages est structuré à partir d'entités foncières liées à une maison-mère gérée par le chef de famille - *le senhor*- qui allotit sa parcelle au profit de maisons-filles allouées à des *botoys* - comme un cadet - qui restent sous la dépendance du *senhor*. La parcelle est ainsi progressivement bâtie, constituant des enclos *casalers* expliquant la morphologie du village.

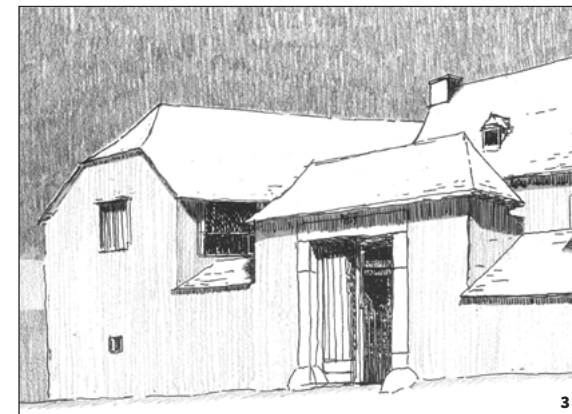
De multiples hameaux ponctuent également les parties basses des vallées pyrénéennes. Il s'agit d'une agglomération de quelques édifices d'origine rurale et dépendant d'un village. Ils avaient vocation à servir de relais dans l'espace rural et ont parfois été consti-

tués, à l'origine, uniquement de granges. Cette unité de voisinage se structure à partir de fermes et est souvent ponctuée de patrimoine vernaculaire (lavoir, fontaine, abreuvoir...).

Un habitat rural dispersé, en dehors du village ou du hameau, est également courant dans ces zones. Elles se localisent différemment dans le territoire en fonction de leur date d'implantation et du développement de l'activité agropastorale. Jusqu'au XVI^e siècle, elles s'installent plutôt vers le haut des pentes avant d'occuper les zones de crête et le milieu des pentes. Au XVIII^e siècle, la pression agricole devient plus forte et de nouvelles fermes voient le jour à proximité des fonds de vallée.

UN HABITAT RÉPONDANT AUX BESOINS DE L'ÉLEVAGE

La vocation agricole est étroitement rattachée à l'habitat, les bâtis s'articulent autour d'une cour. La cour constitue un espace de transition où circulent bétail et outils, souvent clôturée de murets en Pyrénées béarnaises ou ceinturée de haut murs comme l'illustrent les maisons-fortresses des vallées d'Aure et du Louron. La fonction d'habitat est dissociée des fonctions agricoles et peut être notamment



marquée par la finition du bâti : la maison est enduite, ce qui n'est pas le cas pour les granges et autres bâtis à caractère agricole.

La taille de la cour desservant ces demeures est variable en fonction de l'espace disponible, elle est ainsi plus importante dans les zones de piémont et de fonds de vallée. Les portails d'accès à ces ensembles sont soignés et de dimensions variables, ce qui constitue souvent un indicateur sur le niveau d'aisance et le statut social des occupants.

Au cœur des bourgs et dans les villages en pente des Pyrénées béarnaises, les contraintes topographiques et la disponibilité du foncier expliquent une autre typologie de demeure : la maison-bloc. Le principe est de retrouver la vocation agricole et la fonction d'habitat dans un seul bâtiment. La construction comprend alors trois niveaux : le rez-de chaussée accueille le bétail et les outils, le premier étage sert à l'habitat et le second niveau, sous le toit, tient lieu de stockage pour le foin notamment.

1. Les villages sont implantés aux pieds des pentes des montagne, vallon de Bedous (vallée d'Aspe) © PAH Pyrénées béarnaises

2. Le village de Bielle (vallée d'Ossau) se compose de plusieurs enclos casalers
© PAH Pyrénées béarnaises

3. Maison-forteresse à Bourisp (vallée d'Aure) © CAUE 65

4. Alignement de maisons-blocs à Béost (vallée d'Ossau) © PAH Pyrénées béarnaises





Traite des brebis
au plateau d'Aumar (vallée d'Aure)
© O.T. Piau Engaly



1. Brebis en estives (vallée d'Aure) © up-creatif.com

2. Gravure du berger Jean Carrère près du lac de Castérau, à Bious (vallée d'Ossau) © Jean-Pierre Dugène

3. Cabane de la Moune (vallée d'Aure) © up-creatif.com

#9. LA ZONE INTERMÉDIAIRE, UN ESPACE À REVITALISER

LA ZONE INTERMÉDIAIRE EST BIEN PLUS QU'UNE SIMPLE TRANSITION GÉOGRAPHIQUE. C'EST UN COMPARTIMENT PAYSAGER ET UN ÉCOSYSTÈME FAÇONNÉ PAR DES SIÈCLES DE PASTORALISME, QUI JOUAIT AUTREFOIS UN RÔLE DE "TAMPON" INDISPENSABLE POUR LES ÉLEVEURS, SERVANT DE RELAIS AVANT LA MONTÉE AUX ESTIVES OU LORS DE LA DESCENTE À L'AUTOMNE.

Le paysage, originellement plutôt bocager, est doté de plusieurs composantes : un mélange de prairies et de bois, ponctué de granges, abreuvoirs, rigoles et fontaines. Les lisières de bois offrent un abri au bétail contre le soleil ou les intempéries, tandis que les prairies fournissent le fourrage nécessaire. Les granges sont appelées « foraines », elles permettaient autrefois, parfois encore aujourd'hui, de stocker le foin récolté sur place et d'abriter les bêtes sans avoir à redescendre au village. Un réseau de chemins, parfois caladé, en permet la desserte. Des murets de pierre sèche délimitent les parcelles et retiennent la terre pour lutter contre l'érosion.

Espace vital dans l'organisation agropastorale, c'est ici que se fait pour l'essentiel l'alimentation du bétail. On le fait paître dans les prairies grasses et fleuries au printemps et profiter du regain en automne. Les déjections du bétail enrichissent le sol en éléments organiques.

Cet espace est aujourd'hui en mutation. L'évolution des pratiques agricoles - l'achat de fourrage, l'ouverture des terres de pâturage à des bergers venus de plus loin - incite bien souvent les éleveurs à monter directement en

estive. La végétation, dominée par le noisetier et le frêne, reprend alors progressivement ses droits, et le paysage tend à se refermer. Dans plusieurs endroits, par manque d'usage et d'entretien, les murets s'écroulent et les granges tombent en ruine quand elles ne sont pas transformées en résidences secondaires.

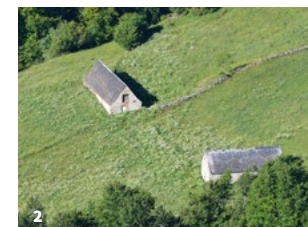


Paysage bocager en vallée d'Aspe © PaysdeBéarn



1. Les zones intermédiaires restent fréquentées par le bétail
© PaysdeBéarn

2. Prairies de fauche au Plan d'Aragnouet (vallée d'Aure)
© up-creatif.com



L'ESPACE BOISÉ

La zone intermédiaire est un milieu façonné par la main de l'homme pour répondre à des besoins de production. Cette alternance de zones denses boisées et de clairières, crée ce qu'on appelle un effet de lisière permanent, extrêmement favorable à la biodiversité, notamment la faune, et au pâturage. Une exploitation des bois d'œuvre permettait d'alimenter la « Maison » en bois pour la construction ou la fabrication d'outils par exemple.

LES GRANGES FORAINES

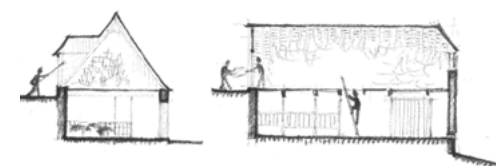
Ces granges étables éloignées de l'habitation et du siège de l'exploitation d'élevage sont intégrées dans le fonctionnement ordinaire et quotidien de l'exploitation. Le terme "forain" vient du latin *foraneus*, qui signifie "du dehors" ou "étranger". Cela souligne bien que ces bâtiments appartiennent à un monde à part, celui de la montagne, par opposition au monde "du dedans" qui est le village.

La grange foraine répond à la nécessité et au sens pratique. Chaque contrainte (isolement, climat, manque de moyens de transport...) a dicté une solution technique. Les matériaux sont prélevés sur place : schiste, calcaire, granit liés au mortier de terre ou à la chaux,

voire en pierre sèche ; frêne ou hêtre pour la charpente... Les volumes sont simples et les ouvertures réduites, notamment pour garder la chaleur des animaux l'hiver et la fraîcheur en été pour la conservation du foin.

Les plans de ces granges sont immuables : fenil à l'étage accessible de plain-pied côté amont ; étable et « cabanet » au rez-de-chaussée qui s'ouvrent sur le côté aval pour les bêtes. Cela permet de décharger le foin sans effort de levage. Le fenil sert d'isolant thermique, bienvenu en début ou fin de période.

Ces granges peuvent être isolées en milieu de prairie, lorsqu'elles sont assez proches des villages, mais elles peuvent également se présenter sous forme de hameaux, permettant alors une mutualisation des moyens d'une même communauté villageoise. C'est le cas, par exemple, des granges de Lhers en vallée d'Aspe, de Nabias en Louron, du Val à Campanan ou du Moudang en vallée d'Aure...



Grange construite dans la pente © CAUE 65

Les feux pastoraux



Feu pastoral en vallée du Louron © Franck Morinière

Traditionnellement, les éleveurs, bergers et vachers ont recours au feu pastoral pour entretenir zones intermédiaires et estives et maintenir ainsi ces milieux ouverts. On y trouve un mélange de bois et de prés. La végétation ligneuse, ajoncs, genêts, ronces, rejets d'arbres, progresse très vite.

La mécanisation, et l'augmentation de la taille des exploitations, la faible emprise de la largeur des chemins de desserte face à l'élargissement de l'empattement des engins agricoles, l'augmentation de la taille des troupeaux au regard du morcellement du foncier ont contribué au développement de cette pratique.

Bien maîtrisé, le feu élimine par un nettoyage sélectif la biomasse que le bétail ne mange pas. Son usage adapté permet une fertilisation minérale des sols par les cendres. Le contrôle de la biomasse permet de limiter les feux susceptibles de se transformer en incendies.

Aujourd'hui, le feu pastoral est très encadré pour limiter les risques tant pour l'environnement que pour la santé : les éleveurs doivent déclarer leurs chantiers qui sont étudiés par des commissions locales d'écobuages et autorisés par les maires. Ils sont préférentiellement réalisés en fin d'hiver, dans des conditions météo permettant leur contrôle et favorisant les feux courants, sans incidence importante sur les sols.

#10. PELOUSES ET ESTIVES

LE PÂTURAGE EN MONTAGNE PERMET AUX ÉLEVEURS DE LIBÉRER LEURS TERRES DANS LA VALLÉE POUR RÉALISER LES FOINS ET REGAINS, STOCK FOURRAGER QUI POURRA ÊTRE DISTRIBUÉ AU BÉTAIL DURANT L'HIVER.

UNE BIODIVERSITÉ D'UNE GRANDE RICHESSE

À mi-chemin entre les forêts des versants et les sommets rocaillieux, les estives pyrénéennes se caractérisent par la grande diversité de leurs paysages : cirques glaciaires, vallons perchés, plateaux d'altitude ou pentes abruptes... Elles se rencontrent à des altitudes moyennes, particulièrement en Béarn, jusqu'aux plus hautes cimes des Hautes-Pyrénées. Cet étagement offre une grande diversité écologique à ces

espaces, composés de pelouses et de landes, entrecoupés d'éboulis et de zones humides.

Le retrait tardif du manteau neigeux – dans le courant du mois de juin – laisse s'exprimer une flore discrète relativement appétente. On y trouve la Fétuque rouge, le Trèfle alpin, la Benoîte des montagnes, le Liondent des Pyrénées... Souvent associés au Genévrier ainsi qu'au Rhododendron ferrugineux selon l'exposition et le substrat.



Berger et brebis © Jean-François Graffand



Le rôle du berger ou vacher



Bergère en estives © Emmanuel Boitier

Le rôle du berger ou vacher en estive est multiple. Il assure la conduite et la surveillance plus ou moins continue du troupeau selon les contextes, parfois avec l'aide de chiens de conduite. Il veille également à l'état sanitaire des bêtes dont il est responsable, assure les premiers soins vétérinaires (plaies, sutures, lutte contre les parasites, injections) et repère les bêtes malades. Il organise le pâturage et optimise la consommation de la ressource fourragère, en « suivant la pousse de l'herbe ».

Dans le cas d'une production laitière, le berger peut assurer également la traite et la fabrication du fromage. Il est également le garant du respect des normes agro-environnementales, ainsi que du cahier des charges spécifiques relatif au type de production fromagère ou bouchère sur lesquels s'est engagé le propriétaire du troupeau. Enfin, il assure l'entretien courant du matériel et des installations (parcs, zones de captage, travaux divers...) et organise la gestion des ressources sur l'estive (eau, nourriture, matériel...).

Le métier de berger ou vacher nécessite une grande autonomie, une bonne condition physique, une capacité forte d'adaptation aux aléas et à la solitude, ainsi qu'une excellente connaissance de la montagne. Le métier s'est fortement professionnalisé ces dernières décennies et en France, cinq centres de formation spécialisés proposent aujourd'hui une formation adaptée et professionnalisante.

1. Cabane pastorale dans la vallée de la Gêla © Didier Moreilhon
– Parc national des Pyrénées

2. Estives à la Pierre Saint-Martin (vallée de Barétous) © PaysdeBéarn

3. Toue © Marie Hervieu
– Parc national des Pyrénées



LES CABANES, UNE ARCHITECTURE SOBRE ET UTILITAIRE

Appelées *cujala*, *courtaous*, *coueylas* ou encore *toues* ou *quèbes* pour les plus rustiques, les cabanes pastorales donnent à voir un art de bâtir simple et ingénieux, qui dialogue avec le paysage et le site.

Construites par les bergers et vachers, elles sont de forme carrée ou légèrement rectangulaire. Leur taille réduite et plutôt basse – juste la hauteur de passage à la porte – leur permet de s'insérer dans le paysage et les rochers affleurants pour protéger ses occupants des intempéries. Sur le devant, un emplacement dallé marque le plus souvent l'entrée et concentre l'essentiel des activités du berger ou vacher. La porte, et parfois une petite fenêtre, permettent la vue sur les enclos et le couloir de traite. À l'intérieur, une pièce unique comporte un foyer et un couchage.

Autrefois, parfois regroupées en quartiers, les cabanes étaient construites à partir de matériaux collectés sur place ou à proximité. Portes, bardage, fenêtres sont en bois assemblés et cintrés. La charpente est construite selon un système de panne et chevrons (hêtre

et pins), sans équarrissage. Le toit peut être couvert de pierres, de bardeaux, de tôle ou de terre et de végétaux, parfois d'une simple toile goudronnée, en fonction des contraintes d'isolation et de stabilité au vent.

À la fois lieu de vie et de travail, autrefois réduites au simple usage du couchage et du feu, nombre d'entre-elles ont été rénovées ces dernières années. D'une part, pour apporter davantage de confort aux occupants qui montent désormais en estive en famille, d'autre part, pour adapter l'activité pastorale aux évolutions du métier et aux nouvelles normes qui encadrent la production fromagère.

Ces « nouvelles » cabanes intègrent des panneaux solaires pour alimenter le site en électricité, des dispositifs d'alimentation en eau potable et d'assainissement, des sanitaires.



#11. CONCLUSION

Le territoire pyrénéen porte l'empreinte de l'activité agropastorale. Celle-ci a en effet façonné depuis l'époque néolithique tout à la fois les paysages, la culture et l'organisation de la société. L'architecture vernaculaire (fermes, granges, cabanes...), le petit patrimoine bâti (lavoirs, abreuvoirs, canaux d'irrigation...), l'organisation du paysage (zones intermédiaires, prairies fleuries, espaces pâturés...) la langue (expressions, toponymie, chant...) mais aussi les fêtes, coutumes, célébrations témoignent en effet du lien particulier et fort des communautés valléennes à la terre, au bétail, ainsi qu'aux territoires de montagne qui les font vivre depuis plus de 7 000 ans. C'est à la fois la longévité et la vitalité de cette culture qui ont incité l'État français à inscrire différentes pratiques liées au pastoralisme (irrigation, feu pastoral, construction en pierre sèche, gestion des troupeaux) à l'inventaire du Patrimoine Culturel Immatériel (PCI). Reconnaissance augmentée par l'inscription en 2023 par l'Unesco de la transhumance sur la liste du Patrimoine culturel immatériel de l'Humanité. Au-delà du strict cadre patrimonial, cette dernière inscription donne à lire et à comprendre le caractère universel du pastoralisme et l'importance de cette activité – et des pratiques

qui lui sont reliées – pour les différentes communautés pastorales qui les font vivre, les recréent quotidiennement et les font évoluer. Elle souligne également notre lien à la terre et au vivant, face aux défis actuels engendrés par le changement global. Cette reconnaissance patrimoniale à l'échelle pyrénéenne s'appuie sur la connaissance, l'expertise et le savoir-faire des éleveurs, bergers et vachers et de l'ensemble de la communauté pastorale, ainsi que sur la capacité de cette communauté à les transmettre aux générations futures, et à assurer ainsi la leur continuité.

Les Pays d'art et d'histoire des vallées d'Aure et du Louron et des Pyrénées béarnaises, ainsi que le Parc national des Pyrénées, ont notamment pour mission de faire connaître le patrimoine culturel et paysager pyrénéen. C'est donc naturellement qu'ils se sont associés à travers ce focus, pour mieux faire connaître et valoriser les patrimoines bâtis et paysagers de leurs vallées, ainsi que le patrimoine culturel immatériel qui leur est lié. D'une part, car ils sont constitutifs de l'identité et de la culture du territoire. D'autre part, car ils relient ce territoire à des préoccupations plus universelles telles que le lien de l'homme à la nature et au vivant, à ses ressources et aux espaces ruraux.



**Cabanes de Camoudiet
(Véziaux d'Aure)**
© PAH Aure-Louron

LES NOMS DE LIEUX, UN ANCRAGE DU PASTORALISME AU TERRITOIRE

La toponymie, c'est-à-dire l'étude des noms de lieux, offre une clef de lecture simple et concrète pour comprendre les pratiques agropastorales qui ont façonné ces territoires de montagne sur la longue durée. Derrière chaque nom se cache souvent une information sur la manière dont les populations utilisaient la montagne, en particulier pour l'agriculture et l'élevage. Dans les Pyrénées, beaucoup de noms de lieux évoquent directement le pastoralisme. Par exemple, des mots comme *estive* (*estiva*) désignent les pâturages d'altitude où les troupeaux montaient en été. D'autres termes, comme *jasse* (*jaça*) ou *cayolar* (*cujalar*), renvoient aux abris des bergers. Ces noms racontent ainsi les déplacements saisonniers des animaux, entre la vallée en hiver et la montagne en été, une pratique de la transhumance.

D'autres toponymes évoquent les aménagements nécessaires à ces pratiques. Les mentions de *borde* (*bòrda*), *bourdalat* (*bor-dalat* : hameau de granges), *courau* (*corrau*) ou *cortal* (*cortalh*) signalent des constructions liées à l'exploitation agricole et pastorale. De même, les noms liés à l'eau, tels que *tos* (*tòs* :

abreuvoir), *hount* (*hont* : fontaine), *oeil* (*uelh* : source), rappellent l'importance vitale des ressources hydriques pour le bétail.

La végétation et les types de sols apparaissent également dans la toponymie, révélant une connaissance empirique des milieux. Des appellations comme *lane* (*lana* : lande), *pelouse* (*pelosa*), *bos* (*bòsc* : bois) ou *brane* (*brana* : bruyère) indiquent la qualité des pâturages et orientent les usages. Elles traduisent une lecture attentive du territoire, indispensable à la gestion collective des ressources.

Enfin, la toponymie conserve la mémoire de pratiques aujourd'hui disparues ou transformées. Certains noms évoquent d'anciens droits d'usage, des formes de propriété collective ou des activités spécifiques, comme la production fromagère en altitude. À ce titre, elle constitue une archive linguistique et culturelle essentielle pour comprendre l'histoire des sociétés pyrénéennes.

Ainsi, la toponymie est bien plus qu'une simple liste de noms : c'est une mémoire vivante du paysage et des activités humaines. En lisant les noms de lieux, on découvre comment les habitants des Pyrénées ont su s'adapter à un environnement montagnard exigeant et en tirer parti au fil du temps.



1. Restauration d'un muret en pierre sèche (vallée de Barétous) © PAH Pyrénées béarnaises

2. Granges du Moudang © Shutterstock

3. Cayolar de Lapassa (vallée d'Aspe) © Chantal Verdier – Parc national des Pyrénées



REMERCIEMENTS

AUTEURS

- **Alix Bastian,**
Cheffe de projet, Pays d'art et d'histoire Pyrénées béarnaises ;
- **Anne Berdoy,**
Ingénieure d'études, Service régional d'archéologie d'Occitanie, membre de l'unité mixte de recherches (UMR) 5608 TRACES ;
- **Rémy Berdou,**
Chercheur indépendant en ethnologie ;
- **Laurence Bougant,**
Cheffe de projet, Pays d'art et d'histoire des vallées d'Aure et du Louron ;
- **Carine Calastrenc,**
Ingénieure de recherche CNRS, Laboratoire TRACES, Toulouse ;
- **Isabelle Collomb et Jean-Brice Brana**
Toponymiste / Chef de pôle langue et société, Congrès permanente de la lenga occitana ;
- **Cécile Delaumône,**
Guide-conférencière, Pays d'art et d'histoire des vallées d'Aure et du Louron ;
- **Jean-Pierre Dugène,**
Secrétaire de l'Association des Amis du Musée d'Ossau ;
- **Olivier Jaffé,**
Photographe et auteur d'un ouvrage sur les pierres gravées de la vallée d'Aure ;

- **Association Géolval ;**
- **Arnaud Grenouilleau,**
Architecte-conseiller, Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (C.A.U.E) des Pyrénées Atlantiques ;
- **Patricia Heiniger-Casteret,**
Docteure et maître de conférence en anthropologie, laboratoire ITEM, Université de Pau et des Pays de l'Adour ;
- **Mathilde Lamothe,**
Anthropologue, Chaire de professeur junior, laboratoire ITEM, Université de Pau et des Pays de l'Adour ;
- **Mélanie Le Couédic,**
Ingénieure de recherche, laboratoire ITEM, Université de Pau et des Pays de l'Adour ;
- **Aurore Méchain,**
Chargée de mission culture, patrimoine bâti et paysages, Parc national des Pyrénées ;
- **Benoît Pace,**
Post-doctorant en archéologie, Université de Pau et des Pays de l'Adour ;
- **Viviane Raillé,**
Architecte-conseillère, Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (C.A.U.E) des Hautes-Pyrénées ;
- **Christine Rendu,**
Directrice de recherches au CNRS, Laboratoire TRACES, Toulouse.

Que soient aussi remerciés :

CAUE 65 : Vincent Dedieu, Directeur ;
CAUE 64 : Renaud Barrès, Directeur ;
Parc national des Pyrénées : Stéphane Gipouloux - Chargé de mission pastoralisme, Pierre Lapenu - Adjoint au chef de service Connaissance et gestion des patrimoines, Marie Hervieu - Cheffe du service Valorisation des patrimoines et du Territoire, Audrey Buttifant - Adjointe à la cheffe.

« TOUTE LA POPULATION DES PASTEURS DE TROUPEAUX DESCENDAIT DES CIMES OÙ ELLE AVAIT PARQUÉ LES TROIS MOIS DE LA BELLE SAISON AVEC LE BÉTAIL, ET RETOURNAIT À LA PLAINE ».

Georges SAND - Voyage aux Pyrénées, 1825

Cette brochure a été réalisée en partenariat entre le Pays d'art et d'histoire des Pyrénées béarnaises, le Pays d'art et d'histoire des vallées d'Aure et du Louron et le Parc National des Pyrénées, dans le cadre de l'Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux, proclamée par les Nations Unies.

Les Pays d'art et d'histoire appartiennent au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire.

Le ministère de la Culture, direction générale des Patrimoines, attribue le label Villes et Pays d'art et d'histoire aux collectivités locales qui animent et valorisent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides-conférenciers et des animateurs de l'architecture et du patrimoine et la qualité de leurs actions.

Des vestiges antiques à l'architecture du XXI^e siècle, les villes et pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui, un réseau de plus de 200 villes et pays vous offre son savoir-faire sur toute la France.

RENSEIGNEMENTS

Pays d'art et d'histoire des Pyrénées béarnaises

12, place de Jaca
64400 OLORON SAINTE-MARIE
Tél. : **06 32 58 26 56**
<https://pah.pyreneesbearnaises.fr>

Pays d'art et d'histoire des vallées d'Aure et du Louron

Château de Ségure
2, avenue Calamun
65240 ARREAU
Tél. : **06 42 17 66 31**
www.patrimoine-aure-louron.fr